

Inscription pour la formation psychosociale et psychosomatique dans le cadre de l'obtention du titre de spécialiste en gynécologie et obstétrique

Nom/prénom :

Adresse :

CP/lieu :

Téléphone :

E-mail :

Années en gynécologie/obstétrique :

Cours-blocs en psychosomatique :

Participation : ☐ 1 cours-bloc / ☐ 2 cours-blocs / ☐ aucun cours-bloc

Fin prévue de la formation continue/obtention du titre de spécialiste : 20.....

Lieu de travail actuel :

.....
.....

Lieu de travail en 2026/2027, si connu :

.....
.....

Signature : Date :

Veuillez envoyer ce formulaire s.v.p. à :

Prof. em. Sibil Tschudin
Frauenklinik
Gyn. Psychosozialmedizin
Spitalstrasse 21, 4031 Basel
Fax: 061 265 90 35
Courriel: pierrette.rondez@usb.ch

Règlement concernant la formation de base psycho-sociale et psycho-somatique dans le cadre de la formation post-graduée de spécialiste en gynécologie-obstétrique (version révisée en octobre 2024)**Entrée en vigueur :**

Ces dispositions sont valables pour tous les candidat-e-s qui terminent leur formation post-graduée depuis le 31.12.2009.

Objectif :

L'objectif de la formation post-graduée est l'acquisition de compétences de base en communication et en gynécologie-obstétrique psycho-somatique. La formation comprend 40 heures d'enseignement.

Structure :

La formation est constituée de la manière suivante :

- 2 cours-blocs obligatoires (16 heures d'enseignement)
- 4 séances de supervision à 180 minutes (16 heures d'enseignement)
- 1 cours de communication dans le cadre de l'acquisition des compétences en échographie (4 heures d'enseignement)
- travail individuel (rédaction d'un rapport de cas clinique dans le cadre des supervisions (4 heures d'enseignement)

Cours-bloc :

Par année, deux cours-blocs sont proposés à Bâle en allemand durant le premier semestre et un cours-bloc en français.

Les propositions de dates des cours-blocs sont à consulter sur le site internet de la SGGG : [www.sggg.ch/Formation postgraduée/cours-blocs obligatoires](http://www.sggg.ch/Formation%20postgradu%C3%A9e/cours-blocs%20obligatoires) et ce dès la fin novembre pour l'année suivante.

Les cours-blocs en Suisse alémanique :

Bâle propose un cours de base, (1^{ère} partie) ayant pour thème "*communication et conseil*" et un cours avancé (2^{ème} partie) "*psycho-somatique clinique au quotidien*". Il est conseillé mais pas impératif de participer d'abord à la 1^{ère} partie et ensuite à la 2^{ème} partie.

En raison de l'enseignement interactif, le nombre de participants au cours-bloc est limité à 80 et c'est la raison pour laquelle, il est recommandé de planifier et de s'inscrire suffisamment tôt. L'inscription est définitive après le paiement des frais du cours.

Les cours-blocs en Suisse romande :

Les cours-blocs ont lieu en alternance à Genève (années impaires) et à Lausanne (années paires). Afin d'assurer une bonne gestion dans l'ensemble de l'offre des cours-blocs, la coordination est assurée par Mme la Prof. M. Epiney pour Genève et par Monsieur le Prof. P. Mathevet pour Lausanne. Le programme est conçu de manière à répondre aussi bien aux besoins des candidats(es) au début de la formation ainsi qu'aux collègues plus avancés. Le programme offre des compétences en matière de communication et de conseil ainsi que des connaissances théoriques et pratiques dans le domaine de la gynécologie-obstétrique psycho-somatique et psycho-sociale de même qu'en médecine sexuelle.

En raison de l'enseignement interactif, le nombre de participants au cours-bloc est limité à 70.

L'inscription au cours à Lausanne est considérée comme définitive et fait l'objet d'une facturation même en cas d'absence. Une éventuelle annulation doit être envoyée par courriel ou par fax un mois avant la date du cours.

Supervision :

Les candidats (es) devraient au moins avoir participé à un cours-bloc avant le début des séances de supervision. En cas d'empêchement, il est exceptionnellement possible de participer aux cours-bloc (1^{ère} partie) au cours de l'année de supervision.

Les séances de supervision avec 6 candidats(es) ont lieu dans le courant d'une année. Chaque candidat(e) doit avoir participé à 4 séances de 180 minutes (4 heures d'enseignements chacune). Pour ce faire, le tuteur ou la tutrice propose au maximum 5 dates de séances. Les dates sont fixées directement avec les tuteurs ou tutrices. Les candidats(es) sont contactés(ées) par les tuteurs(trices) afin de convenir de la date de la première séance.

Inscription :

Toutes les inscriptions (Suisse alémanique et Suisse romande) doivent être adressées au secrétariat de la Prof. em. S. Tschudin, Frauenklinik, Universitätsspital Basel, Spitalstrasse 21, 4031 Bâle. Le délai d'inscription est fixé au plus tard jusqu'au 30 novembre de l'année en cours. Seules les inscriptions arrivées dans les délais impartis peuvent être prises en considération.

Le formulaire d'inscription peut être demandé auprès de Mme P. Rondez, secrétariat de la Prof. em. S. Tschudin par courriel (pierrette.rondez@usb.ch) ou par téléphone au 061 265 90 43.

Pour la Suisse romande, ce document peut également être téléchargé sur le site internet du Département femme-mère-enfant au CHUV (Lausanne) (<https://www.chuv.ch/fr/dfme/dfme-home/formation/formations-medicales/formation-postgraduee/gynecologie-obstetrique/>) ou demandé par e-mail aux HUG (Genève) Formation.GYNOBST@hcuge.ch.

Il est indispensable d'informer les organisateurs d'éventuels changements d'adresse qui interviennent après l'envoi de l'inscription à Bâle.

Répartition des groupes de supervision :

En Suisse alémanique, les répartitions des groupes de supervision ont lieu à fin décembre pour l'année suivante.

Les inscriptions des candidats(es) de la Suisse romande sont transmises aux responsables des régions (Genève) ou (Lausanne) en vue de l'attribution aux groupes de supervision en fonction des renseignements reçus.

Pour tout complément d'information, s'adresser par courriel à la Dresse Saira-Christine Renteria, coordinatrice Lausanne-Fribourg-Neuchâtel-Sion : renteria@hin.ch et pour la coordination dans la région genevoise à l'adresse e-mail des HUG, Genève : Formation.GYNOBST@hcuge.ch.

La proximité entre le lieu de travail et le lieu de supervision est pris en compte au moment de la répartition des groupes. Vos desiderata concernant le lieu et la composition du groupe ne peuvent être respectés que de manière limitée.

Coûts :

Quant aux coûts d'organisation, une facture pour les frais d'inscription d'un montant de CHF 150.-- sera établie.

Les frais de participation aux séances de supervision s'élèvent à CHF 600.--. Ils sont à payer aux tuteurs et tutrices respectifs(ves) ou à l'institution qui les emploie. Les modalités de paiement sont à convenir au préalable avec le tuteur ou la tutrice.

Résumé de cas :

Chaque candidat(e) est tenu(e) de présenter une situation clinique par écrit. Les rapports de cas cliniques sont traités de manière anonyme avant d'être remis au tuteur ou à la tutrice. Un

retour d'informations de ces résumés fait l'objet d'une discussion orale pendant les séances de supervision. Evaluation :

Au terme de la dernière séance de supervision, le tuteur ou la tutrice en informe Mme P. Rondez du secrétariat de la Prof. em. S. Tschudin par courriel afin qu'elle puisse transmettre, à chaque candidat-e, le formulaire d'évaluation online. Ce dernier est à compléter et à retourner soit par e-mail à : pierrette.rondez@usb.ch de l'Hôpital universitaire de Bâle ou par fax au no 061 265 90 35.



Prof. em. S. Tschudin
Gyn. Psychosozialmedizin